

le mag **Aureilhan**

#33 - septembre 2023 / Toute l'information de votre Ville

ville-aureilhan.fr

  Mairie d'Aureilhan

SKATEPARK DE L'EMSA

Une inauguration
sur les chapeaux de roues

p. 8 et 9



Un nouveau Maire pour la Commune

Un programme
municipal aux mêmes
ambitions
p. 4 et 5

Budget Participatif

La quatrième
édition débute
bientôt
p. 13

Animations

Culture, associations, fête
locale, tout savoir sur les
festivités de la rentrée !
p.16 à 18



Magazine d'information
municipal de la Ville d'Aureilhan

Directeur de la rédaction :

Emmanuel ALONSO

**Conception éditoriale, rédaction,
mise en page et conception graphique :**

Baptiste CASTOLDI, Marie TOCABEN

Photographies et illustrations :

Service Communication, Mairie
d'Aureilhan, Adobe Stock, Freepik

Imprimerie : Reprint, papier 100% recyclé

Distribution : Adrexo

Nombre d'exemplaires : 4 300

**Mairie d'AUREILHAN Place François
Mitterrand - BP 40 - 65 800 AUREILHAN**

**Horaires d'ouverture de la Mairie
lund-vend : 8h30-12h00 / 13h30-17h30**

Tél. : 05 62 38 91 50

E-mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

Fax : 05 62 38 91 59

Facebook : Mairie d'Aureilhan

YouTube : Mairie d'Aureilhan

**Retrouvez ce magazine et toutes les
actualités de la ville d'Aureilhan sur :**
www.ville-aureilhan.fr



Sommaire

- 3 L'ÉDITO DU MAIRE
- 4 VIE MUNICIPALE
- 6 ARRET SUR IMAGES
- 7 OCTOBRE ROSE
- 8 INAUGURATION DU SKATEPARK
- 10 TRAVAUX
- 13 BUDGET PARTICIPATIF
- 14 EDUCATION
- 16 ASSOCIATIONS
- 17 FÊTE CAVALCADE
- 18 CULTURE
- 19 VIE COMMUNALE
- 20 VIE ASSOCIATIVE AUREILHANAISE
- 21 HISTOIRE ET PATRIMOINE
- 22 TRIBUNE DES ÉLUS
- 23 DANS MA VILLE

// Des services publics de proximité

Une information ?

Une demande de rendez-vous ?



Mairie

05 62 38 91 50

Du lundi au vendredi

08h30-12h00

et 13h30-17h30



Centre de Santé Municipal

05 62 44 20 00

• Du lundi au vendredi :

8h30-13h00 et 14h00-19h30

• Le samedi matin 9h00-12h00



Espace France Services

05 62 32 60 40

• Les lundis, mercredis
et vendredis 8h30-12h

• Les mardis et jeudis
8h30-12h et 13h30-17h



Poste de Police Municipale

05 62 38 91 52

Permanences d'accueil du
public :

• Les lundis 9h30- 11h30

• Les jeudis 14h00- 16h00

Restez connectés :



Mairie d'Aureilhan



mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr



Emmanuel ALONSO,
Maire d'Aureilhan,
Conseiller Communautaire
de la Communauté
d'Agglomération
Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Une équipe, des valeurs et des projets pour Aureilhan

Madame, Monsieur,

Le 19 juin dernier, le Conseil Municipal m'a élu Maire d'Aureilhan. Je remercie bien évidemment mes collègues Conseillers Municipaux, ainsi que mon prédécesseur Yannick BOUBÉE pour son action en faveur d'Aureilhan et sa présence au cours de toutes ces années. Cette élection est autant un témoignage de confiance, fruit d'une implication de longue date au service de notre

Cette élection est autant un témoignage de confiance, fruit d'une implication de longue date au service de notre Commune et de ses habitants, qu'un engagement fort pour l'avenir.

dans un contexte international incertain, couplé à un environnement difficile où les atteintes en direction des symboles de notre République et ses représentants ne cessent de se renforcer. Face à la violence, il est plus que jamais nécessaire de rappeler les piliers que sont la présence des services publics, partout et pour tous, l'embellissement de notre cadre de vie et le développement d'une offre culturelle, sportive et associative de proximité et de qualité.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons de faire de ces enjeux des objectifs prioritaires. Car ne nous y trompons pas : ce travail

quotidien d'écoute et de présence humaine au contact de chacun ne peut faire sens qu'à travers la mise en place d'un collectif au service de l'intérêt général. Au fil de ce magazine, vous en retrouverez des illustrations concrètes, depuis l'inauguration du skatepark jusqu'à la présentation de la rentrée scolaire dans nos établissements, en passant par la Rencontre avec les associations, le lancement de la nouvelle saison culturelle de l'ECLA ou celle de la quatrième édition du budget participatif.

A toutes et tous, je donne rendez-vous à l'occasion de la Fête d'Aureilhan qui se tiendra du 22 au 24 septembre prochain. Ensemble, profitons des temps forts de la rentrée.

Cherement

Emmanuel ALONSO
Le 6 septembre 2023

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer un sujet en particulier ? Le Maire et les Maires-Adjoints vous reçoivent en Mairie dans le cadre de leurs permanences hebdomadaires. Pour prendre rendez-vous, contactez l'Accueil de la Mairie au 05 62 38 91 50.



Vie municipale // les 29 conseillers municipaux

Ce dossier vous présente la nouvelle équipe municipale, mise en place à la suite de l'élection du nouveau Maire, Emmanuel ALONSO, le 19 juin 2023. Emmanuel ALONSO devient le 31^{ème} Maire d'Aureilhan, succédant ainsi à Yannick BOUBÉE, Maire de 2008 à juin 2023. Yannick BOUBÉE continue de siéger au sein du Conseil Municipal et reste un représentant de la Ville au sein de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées. Le Conseil Municipal demeure composé de 29 élus, 13 femmes et 16 hommes au service des habitants d'Aureilhan. A la suite de l'élection d'Emmanuel ALONSO au poste de Maire, trois évolutions ont été apportées : Isabelle CHEDEVILLE a été élue Première Adjointe au Maire.

Elle conserve ses précédentes délégations, à savoir : Solidarité - Protocole - Démocratie Participative - Relation avec la population - Citoyenneté, Richard LEDUC passe de Conseiller délégué à Maire-Adjoint en charge de la Politique culturelle, Albert LASBATS est désigné Conseiller Municipal délégué, en charge de l'Etat civil, des Cimetières, des Parcs et Jardins et du suivi des alignements. Enfin, Jocelyne JOANDET remplace Emilie MANESCAU en qualité de Conseillère Municipale.

La composition des Commissions thématiques municipales demeure inchangées. N'hésitez pas à solliciter les élus pour toute interrogation relative à la Délégation dont ils ont la charge.



« Cette nouvelle composition de l'équipe municipale est placée sous le signe de la continuité. La continuité d'une équipe tout d'abord, puisque les femmes et les hommes qui la compose demeurent inchangés. C'est un témoignage fort d'une équipe soudée autour d'un projet et de valeurs. La continuité du projet justement. Les engagements pris à l'occasion des élections municipales de 2020 demeurent

eux-aussi inchangés. Ce programme établi avec vous et pour vous nous engage envers chaque habitant. Il est notre boussole et notre feuille de route. La continuité des valeurs, enfin. L'écoute, la présence humaine, la disponibilité sont la base de notre présence à vos côtés, afin de continuer de faire d'Aureilhan une ville pour toutes et tous, où il fait bon vivre. »

LA MAJORITÉ « AUREILHAN, UNIS DANS L'ACTION »

Les Maires-Adjoints



Isabelle CHEDEVILLE

Solidarité - Protocole - Démocratie Participative - Relation avec la population - Citoyenneté



Christian ZYTYNSKI

Finances- Marchés publics- Politiques contractuelles- Elections - Santé- Commerce- Economie



Virginie FAVERON

Education- Enfance, Jeunesse - Restaurant Scolaire



Daniel LARRÉGOLA

Environnement - Forêt - Espace rural - Propreté de l'espace public



Anna MÉCA

Vie Associative- Gestion des salles communales- Animation de la Cité



Philippe ZANCHETTA

Personnel Communal



Frédérique BELLARDI

Sécurité routière- Salubrité



Richard LEDUC

Politique culturelle- Liens avec les associations culturelles

Les Conseillers Délégués



Brigitte BAGES

Mobilité, déplacements - Accessibilité de l'espace public



Albert LASBATS

Etat civil, Cimetières - Parcs et Jardins - Suivi des alignements

Les Conseillers Municipaux



Yannick BOUBÉE



Hind SALHI



Béatrice FABRE



Daniel RIVIÈRE



Sylvie CARRERE

Les Conseillers Municipaux



Sylvain RULL



Sonia BELLECOUR



Yannick LONCAN



Sophie RIBUOT-MARION



Olivier ESCOT-SEP



Philippe DUSSERT



Suzan DEWAN

Les Conseillers Municipaux



Patrick PICHOU



Francis LAINE



Jocelyne JOANDET

Les Conseillers Municipaux d'opposition



André BOYRIE



Myriam LAGARDE



Jean CORNET

Les permanences du Maire et des Maires-Adjoints



Emmanuel ALONSO

Maire

Urbanisme- Travaux -
Sujets divers

**Reçoit le mardi,
à partir de 18h30
et le vendredi,
à partir de 9h**



Isabelle CHEDEVILLE

Maire-Adjointe

Solidarité - Protocole -
Démocratie Participative -
Relation avec la population
- Citoyenneté

**Reçoit le lundi,
à partir de 16h00**



Christian ZYTYNSKI

Maire-Adjoint

Finances-
Marchés publics
Politiques contractuelles-
Elections - Santé Commerce-
Economie

**Reçoit le mercredi,
à partir de 17h30**



Virginie FAVERON

Maire-Adjointe

Education- Enfance
Jeunesse, Restaurant
Scolaire

**Reçoit le mardi,
à partir de 17h30**



Daniel LARREGOLA

Maire-Adjoint

Environnement- Forêt
Espace rural
Propreté espace public

**Reçoit le mardi,
à partir de 18h00**



Anna MECA

Maire-Adjointe

Vie Associative - Gestion
des salles communales -
Animation de la Cité

**Reçoit le mardi,
à partir de 17h30**

**Besoin d'un rendez-vous?
c'est facile :**

Contactez la Mairie par téléphone (Service Accueil) :
05 62 38 91 50 ou par email :
mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr

les Commissions communales //

Les Commissions préparent les prises de décision du Conseil Municipal. Leur rôle est de mener une réflexion préalable sur des projets, d'étudier des solutions à apporter aux différentes problématiques qui se posent à la Commune.

Commission « Développement durable et Travaux »

Président :
Emmanuel ALONSO

Commission « Solidarité et Démocratie participative »

Vice-Présidente :
Isabelle CHÉDEVILLE

Commission « Économie et Finances - Santé »

Vice-Président :
Christian ZYTYNSKI

Commission « Éducation et Jeunesse »

Vice-Présidente :
Virginie FAVERON

Commission « Environnement et Cadre de Vie »

Vice-Président :
Daniel LARRÉGOLA

Commission « Vie associative et Administration générale »

Vice-Présidente :
Anna MÉCA

Caisse des Écoles

Présidente déléguée :
Virginie FAVERON

Centre Communal d'Action Sociale

Vice-Présidente :
Isabelle CHÉDEVILLE

Commissions Marché et Appel d'Offres

Président :
Christian ZYTYNSKI

Commission « Culture »

Vice-Président : Richard LEDUC

**Retour en images sur
l'été 2023 à Aureilhan...**



Mercredi 21 juin. Fête de la Musique à l'auditorium de l'ECLA avec les élèves de l'école de musique de l'Agglomération Tarbes - Lourdes - Pyrénées et au Centre Jean Jaurès.



Mercredi 5 juillet. Ouverture du festival « Partir en livres » à l'ECLA avec Magali BARDOS, illustratrice, accompagnée de musiciens et conteurs.



Mardi 4 juillet. Tournoi d'échecs au Centre Jean Jaurès, organisé par l'école Lamartine.



Dimanche 16 juillet. Cinéma plein air dans le parc de l'ECLA avec la projection du film « 5^{ème} set ».



Samedi 19 août. Cérémonie du 79^{ème} anniversaire de la Libération. © Photographie JBD



Retrouvez les évènements sur Facebook :
Mairie d'Aureilhan

OCTOBRE ROSE - 4^{ème} édition

RAND'AUREILHAN EN ROSE



Centre Jean Jaurès
d'Aureilhan, rue Jules Ferry

Dim. 8 octobre

Départs **2023**
à partir de 9h45



Inscriptions

8€ Ouvert à toutes
et à tous !



Inauguration du skatepark

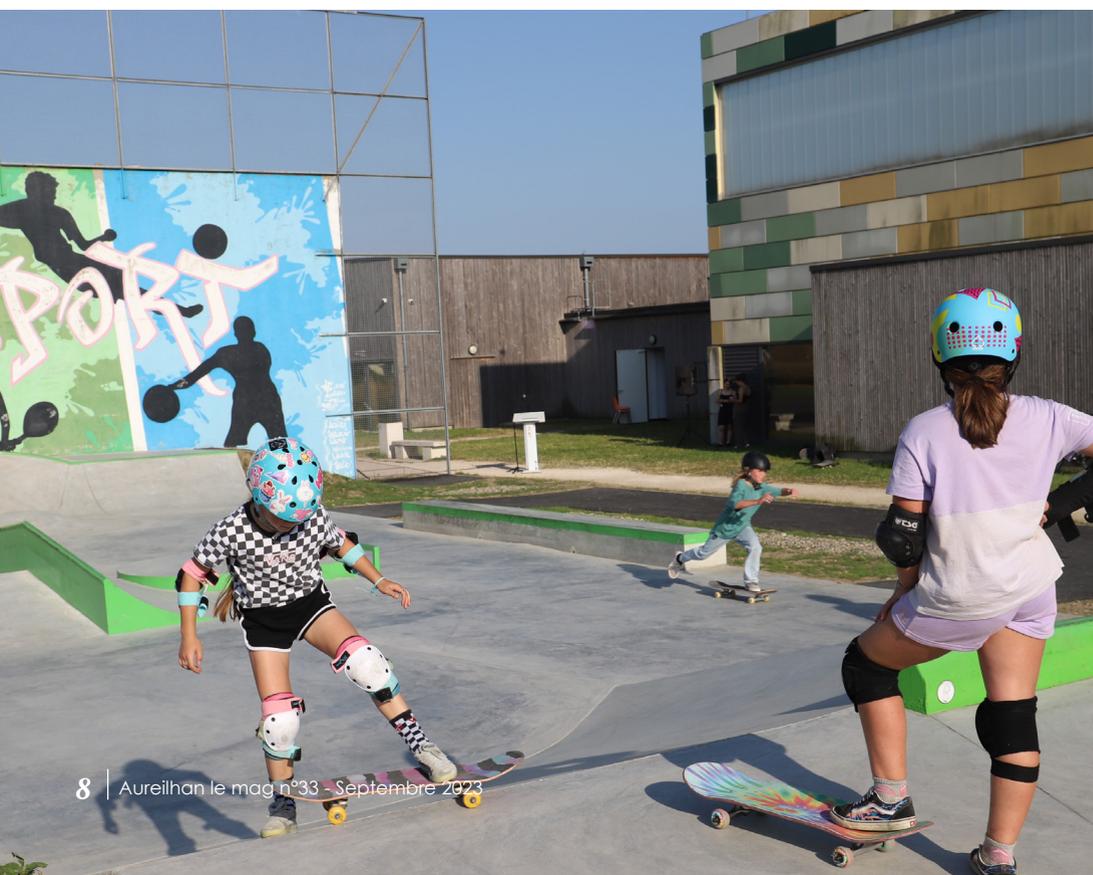
BUDGET PARTICIPATIF 2^{ème} édition

Le skatepark de l'EMSA approuvé par les amateurs de glisse

25 mai 2023. Christelle MAZOUAT, Directrice des Services Techniques de la Ville, suit le chantier du skatepark.



Le skatepark est l'un des projets retenus par les Aureilhanais lors de la deuxième édition du Budget Participatif de la Ville en 2022. Sa réalisation a pris du retard suite à des aléas techniques. Les travaux se sont déroulés entre mai et juin 2023. Le dispositif est accessible au public depuis le 26 juin 2023 pour les skateboards, vélos, BMX et autres deux-roues non motorisés.





De gauche à droite en arrière plan : Yannick BOUBÉE, Conseiller départemental, Yolande GUINLE, Conseillère régionale, Emmanuel ALONSO, Maire d'Aureilhan, Marie-Pierre PITON, porteuse de projet du skatepark, Isabelle CHÉDEVILLE, Maire-Adjointe à Aureilhan, Benjamin SIRE, Suppléant de la Députée Sylvie FERRER et un représentant de l'association Bigoride.

Le lundi 10 juillet 2023, côté nord du bâtiment de l'Espace Multi-Sports d'Aureilhan (EMSA) - avenue Nelson MANDELA - s'est tenue l'inauguration du skatepark de la Ville. La Municipalité avait donné rendez-vous aux amateurs de glisse et à l'association Bigoride pour l'occasion.

Tous ont été ravis de ce moment de partage et de convivialité qui a débuté par les discours des élus de la Ville et des partenaires financiers (Département et Région). Ensuite, le gérant de l'entreprise Schneestern France a présenté le dispositif. Suite au coupage de ruban, diverses démonstrations accompagnées d'un pot ont eu lieu.

Les paniers de basket, accessibles juste à côté et eux aussi retenus lors de la deuxième édition du Budget Participatif, ont été mis à contribution durant la cérémonie (coût : 6 000 €).

« La Commune d'Aureilhan investit 12,5€ par habitant dans le cadre du Budget Participatif, alors que le montant de la moyenne nationale s'élève à 6,5€. Le skatepark conforte aujourd'hui l'EMSA dans son rôle de Pôle de sports et de loisirs pour la jeunesse, qui accueille plusieurs centaines de personnes chaque semaine. L'avenir du lieu et son évolution restent encore à écrire. »

Emmanuel ALONSO,
Maire d'Aureilhan.

Isabelle CHÉDEVILLE, Maire-Adjointe, au côté de citoyennes et citoyens de tout âge, a coupé le ruban tricolore, symbolisant l'ouverture officielle du skatepark. A sa gauche : Geneviève ISSON, Conseillère départementale.



Pour en savoir plus sur les 3^{ème} et 4^{ème} éditions du Budget Participatif, rendez-vous page 13.

Montant total de l'investissement : 131 000 € TTC

PLAN DE FINANCEMENT



32 700 €
Subvention
Etat



16 000 €
Subvention
Région



20 000 €
Subvention
Département



62 300 €
Autofinancement
de la Commune

Un bel aménagement pour les mobilités actives à la Cité Roussel



Les travaux sont terminés

Depuis le mois de juin 2023, la Cité Roussel bénéficie de l'aménagement d'une voie pour les mobilités actives entre la rue du 11 Novembre et celle du 8 mai. Ces travaux ont pour objectif de mieux délimiter et valoriser les espaces de stationnement et de passage, tout en apportant davantage de sécurité et de sérénité pour les cyclistes et les piétons.

Coût : 35 900 € TTC



Le saviez-vous ? En 2023, des études seront également menées pour le réaménagement des espaces verts : placette située à l'Ouest de la Cité Roussel et des berges du canal du Hountaniou. La mise en place d'une circulation en sens unique est également prévue sur le carrefour du lotissement.

Castors : Bergons, Charmes

Octobre 2022 : la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées est intervenue plusieurs mois dans le cadre du renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées et des branchements aux allées des Charmes et du Bergons.

Mai-juin 2023 : la Commune a engagé des travaux de rénovation du revêtement et du réseau d'eau pluvial de ces allées.

Coût : 128 000€ TTC pour les travaux de revêtement et du réseau d'eau pluvial



Aménagement de la place de l'Eglise

La Municipalité s'est engagée en 2020 à poursuivre la modernisation du centre-ville, avec une attention toute particulière à la place de l'Eglise. Des études, travaux préalables et marchés publics sont menés en ce sens jusqu'à la fin d'année 2023.

1^{ère} modification concrète

Depuis le 10 juillet 2023, une phase expérimentale de mise en circulation en sens unique autour du carrefour du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre, de l'avenue du Bois et de la rue de la République est menée.

Cette mise en place s'inscrit dans un aménagement plus large autour de la place de l'Eglise.

Objectifs : améliorer le cadre de vie et la place de la nature en ville, maintenir des capacités de stationnement, sécuriser les entrées des propriétés, sécuriser et apaiser chaque espace de circulation tout en impulsant l'usage des mobilités actives.

Et après ? Suite à une analyse de la circulation, les travaux débuteront en 2024, pour une fin de chantier estimée en 2025.



Mercredi 28 juin. Réunion publique menée auprès des riverains du carrefour du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre et de l'avenue du Bois.

Coût : 700 000 € TTC
(estimation de la 1^{ère} phase des travaux)



Entrée du carrefour du 1^{er} Bataillon du Régiment de Bigorre et de l'avenue du Bois, désormais en sens unique.

La salle Multi-Activités sera ouverte au public en fin d'année 2023 !

En remplacement de la salle « Bords Adour », la salle Multi-Activités répond à un besoin de convivialité et de proximité exprimé par les habitants pour les grandes occasions.

Les tarifs de location proposés pour les Aureilhanais s'étendent de 150 à 400 € (pour 50 à 150 m²) en fonction de la dimension de la salle modulable souhaitée.

Coût : 779 000 € TTC

La Municipalité tient ses engagements de mandat en créant ce nouvel espace, pour lequel des travaux se sont déroulés entre la fin d'année 2022 et la rentrée de septembre 2023. Le bâtiment, situé rue de l'Industrie, a été équipé de panneaux solaires par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) avant l'été 2023 pour répondre aux enjeux environnementaux. Un aménagement des abords du lieu a été réalisé à la fin du mois d'août ; il concerne la matérialisation de places de parking dédiées devant le bâtiment, la réhabilitation d'une parcelle de trottoir entre la salle et la rue du 8 mai et l'aménagement d'une entrée de parking dédiée, pouvant accueillir à minima 50 à 60 voitures. Un engazonnement sera prochainement réalisé.



21 août 2023. Aménagement des abords de la salle qui sera inaugurée en octobre 2023.

Réhabilitation de l'Espace Culture et Loisirs d'Aureilhan (ECLA)

Investissement de 689 000 € réparti sur deux ans et co-financé par la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, la réhabilitation de l'ECLA fut un élément majeur pour la préservation du patrimoine aureilhanais. Le chantier, hors travaux de charpente, est sur le point de se terminer.

Pour rappel, en 2022 et 2023, à l'intérieur de la bâtisse, la rénovation partielle de certaines pièces a été réalisée, favorisant la sécurité et l'étanchéité des lieux.

A l'extérieur, le revêtement de la terrasse a été effectué, avec sécurisation des trappes de désenfumage (ajout de pyramides et de garde-corps adaptés). Le renfort de la cheminée fut également l'un des aménagements majeurs.



Au début du mois d'août 2023, le parking de la bâtisse a été requalifié afin de faire disparaître les nids de poule et de renforcer le confort des usagers et des visiteurs de l'ECLA.

Réhabilitation de la rue du 11 novembre

Du 28 août au 1^{er} septembre

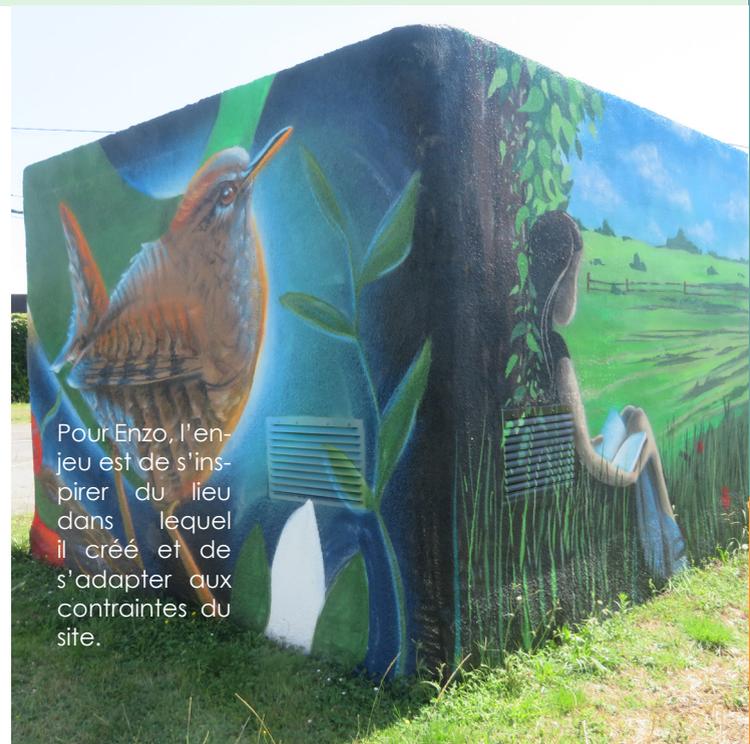
Des travaux de renouvellement du revêtement de la voirie sur la rue du 11 novembre, effectués par le Département, ont eu lieu avant la rentrée entre le giratoire de la rue du 8 mai et la fin de la traversée d'agglomération côté Nord en direction de Bours.

Un nouveau visage pour cette route très passante.



Un transformateur qui en a sous l'aile

Passionné de graff alors qu'il n'était âgé que de douze ans, Enzo, tarbais d'origine, a décidé de vivre de sa passion depuis six ans, après des études d'art et de design. Il intervient à la demande d'Enedis et en partenariat avec les Communes. L'artiste vient d'ailleurs de réaliser sa deuxième fresque à Aureilhan, au niveau du transformateur électrique du chemin du Montagna (arrêt de bus Halley). Rendez-vous à l'automne pour son inauguration.



Pour Enzo, l'enjeu est de s'inspirer du lieu dans lequel il crée et de s'adapter aux contraintes du site.

BUDGET PARTICIPATIF 2022-2023 2 PROJETS RETENUS

Entre le 20 mars et le 8 mai 2023, les Aureilhanais de plus de 16 ans ont pu voter pour l'un des 5 projets proposés. 438 votes ont été comptabilisés, dont 300 votes numériques.

Le vote du Budget Participatif en quelques chiffres :

- 68% ont voté en ligne
- 62% sont des femmes
- 45% ont entre 26 et 45 ans



LA MODERNISATION DU PARCOURS SPORTIF-SANTÉ DU BOIS D'AUREILHAN



Avec **139 votes**, cet espace de sport en pleine nature a été plébiscité par les Aureilhanais.

Coût estimé
90 000 €



L'INSTALLATION DE CROIX LUMINEUSES ROUGES AUX CARREFOURS À FEU DE L'AVENUE JEAN JAURÈS



Projet ayant réuni **56 votes**.

Le feu de signalisation en forme de croix grecque indique la couleur du feu pour les conducteurs en face. Ainsi, un usager de la route sait que la voie de circulation inverse est en arrêt et qui lui est possible de tourner à gauche en toute sécurité.

Coût estimé
10 000 €



Nombre de voix pour les autres projets :

Création d'une aire de jeux et de détente au parc de l'Espace Culture Loisirs d'Aureilhan (ECLA) : 100 000 €

134 voix

Création d'un « Pumptrack » aux abords de l'Espace Multisports d'Aureilhan (EMSA) : 100 000 €

64 voix

Installation d'une aire de jeux aux abords de la Maison du Temps Libre : 100 000 €

45 voix



Et maintenant ?

Les croix rouges au carrefour seront installées prochainement.

Les travaux du parcours sportif - santé sont prévus au cours de l'année 2024.

La quatrième édition débutera le 9 octobre 2023 avec la phase de proposition de projets sur : aureilhan-participatif.ville-aureilhan.fr et en format papier.

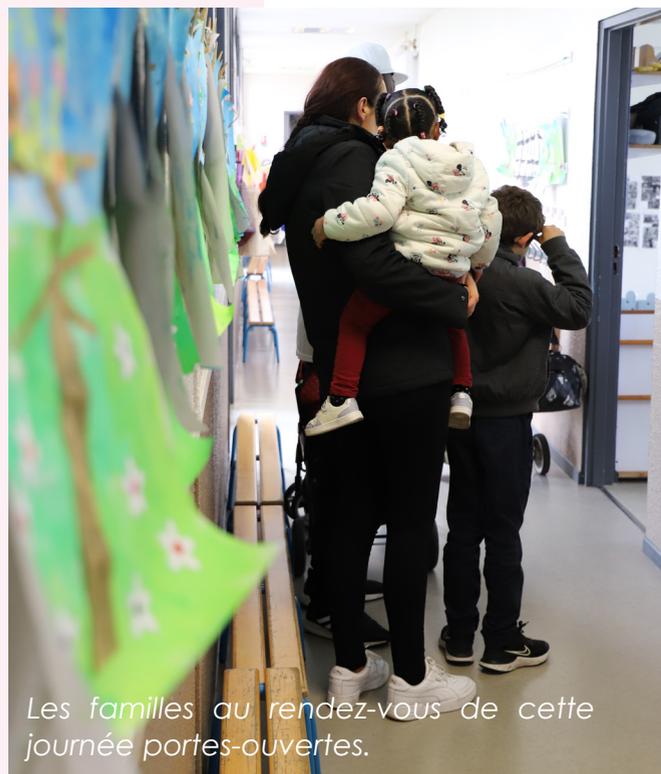
Retour sur la journée portes-ouvertes des écoles

Samedi 13 mai 2023, était organisée par la Ville une matinée « Portes-ouvertes » à laquelle participaient les équipes scolaires, périscolaires et des élus pour informer et, si besoin, rassurer parents et enfants sur la prochaine rentrée scolaire.

Acette occasion, près de 200 personnes (parents et enfants confondus) se sont rendues dans les écoles

des Cèdres, Lamartine et Marcel Pagnol. Il s'agissait majoritairement de futurs élèves de Très Petites Sections et Petites Sections pour les maternelles et de Cours Préparatoires pour les élémentaires.

Franc succès également au restaurant scolaire : en effet, les parents étaient ravis de faire connaissance avec l'équipe qui confectionne les repas quotidiens de leurs enfants et d'en savoir un peu plus sur les équipements de ce service public.



Les familles au rendez-vous de cette journée portes-ouvertes.

Travaux dans les écoles

La Municipalité met tout en œuvre pour que les bâtiments et équipements des écoles communales répondent au mieux aux exigences énergétiques actuelles, afin que les élèves s'épanouissent dans les meilleures conditions.

- Pour rappel, des travaux de rénovation thermique des fenêtres à l'école maternelle Marcel Pagnol ont été réalisés en décembre 2022 pour un coût de **18 500 € TTC**.
- Durant l'été 2023, des travaux de remplacement des fenêtres des couloirs aux écoles Lamartine A et B ont été effectués pour un coût de **72 000 € TTC**.
- Plusieurs interventions dans les écoles, souvent au cours des vacances scolaires, ont eu lieu durant l'année scolaire 2022-2023 pour procéder à divers légers travaux d'aménagement. Entre autres : réparation des moteurs de certains stores, rafraîchissement des peintures, marquage au sol, installation d'un visio-phonie à Lamartine B et d'un jeu extérieur dans la cour de l'école Marcel Pagnol. Des petits équipements ont également été acquis, tels que des boîtes de rangement, récupérateurs d'eau, détecteurs de mouvement, rideaux en salle de sieste, panneaux d'affichage extérieur...
Coût total des matériaux : **26 100 € TTC** (chiffres connus au 30 août 2023).



12 juillet 2023. De nouvelles fenêtres avec du double vitrage et un système d'ouverture sécurisé, en cours d'installation dans les bâtiments des écoles Lamartine A et B.

Retour sur la rentrée de l'année scolaire 2023 - 2024 dans les écoles aureilhanaises

A l'occasion de la rentrée scolaire, Emmanuel ALONSO, Maire, et Virginie FAVERON, Maire-Adjointe à l'Éducation, sont allés dans les écoles de la Ville pour souhaiter une belle rentrée aux équipes enseignantes et aux élèves.



École maternelle des Cèdres : échange avec les équipes enseignantes



École élémentaire des Cèdres : présentations avec Mme DAVERÈDE, nouvelle Directrice



École maternelle Marcel Pagnol : discussion avec Mme BERGON, Directrice



École élémentaire Lamartine, échange avec Mme FEMY, Directrice

Chez les petits :

4 ÉCOLES PRIMAIRES

- 2 maternelles : **227** élèves
- 2 élémentaires : **287** élèves
- **23** classes (une ouverture de classe à Marcel Pagnol), **1** ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et **1** dispositif d'accueil des enfants de moins de 3 ans avec **514** élèves inscrits.

Et chez les grands ?

Entre le Lycée Sixte Vignon (hors BTS) et le Collège Paul Valéry : **923** élèves du secondaire ont fait leur rentrée !

Retour sur la Rencontre avec les Associations Aureilhanaises

Pour la deuxième année consécutive, et suite à l'engouement de 2022, la Rencontre avec les Associations Aureilhanaises s'est tenue au parc des Sports de l'Adour.

Près d'une trentaine d'associations étaient présentes afin de faire découvrir leurs activités.



Si vous ne l'avez pas, l'annuaire des associations est disponible à l'Accueil de la Mairie et sur le site internet de la Commune www.ville-aureilhan.fr



De gauche à droite : Brigitte BAGES, Conseillère déléguée aux Mobilités, Richard LEDUC, Maire-Adjoint délégué à la Culture et Anna MÉCA, Maire-Adjointe déléguée à la Vie Associative, à la rencontre des membres d'associations sur leurs stands.



« Depuis plusieurs années maintenant, le secteur associatif connaît une crise du bénévolat qui nous conduit à mettre en place de nouvelles manières de penser nos actions. L'enjeu pour la période à venir sera à n'en pas douter de retisser des liens en faveur de l'engagement et du bénévolat, à vos côtés et avec vous. »

Anna MÉCA, Maire-Adjointe

FÊTE D'AUREILHAN

Les 22, 23 et 24 septembre 2023

*3 jours de partage
et de convivialité*



Le programme

Vendredi 22

18h30 Pot de l'amitié de la Municipalité, Place de l'église

20h Soirée PRESTIGE (Cabaret / Traiteur + bal dansant) par le podium Skylight au Centre Jean Jaurès, sur réservation

Samedi 23

JOURNÉE CENTENAIRE

À partir de 11h30

Repas Bodega (ASCA Rugby), Place de l'Église

À partir de 14h Maquillage, sculpture sur ballons, déguisements, initiation à la danse, jeux en bois géants, Place de l'Église

À partir de 16h Sortie animée de la Cavalcade jusqu'en soirée pour les illuminations. Des vélos fleuris réalisés par les habitants suivront les chars de la Place de l'Église

À 18h et à 20h Matches de football au Stade de l'Adour, rue du stade, avec la participation de l'ASCA Football

À partir de 18h30 Repas Bodega avec animations musicales, Place de l'Église

22h Orchestre ADN, Place de l'Église

23h Bal des jeunes avec le podium La Bomba au Centre Jean Jaurès, 3€

Venez fêter la 100^{ème} sortie de la Cavalcade sur le thème de Disney

Dimanche 24

11h Messe animée par la Chorale, Église Saint-Gérin

Exposition de voitures anciennes le long de la route devant la place de l'Église

À partir de 12h

Repas Bodega avec animations musicales

15h - 17h Courses landaises par la Ganaderia Dussau sur le stade Jules Ferry avec buvette et animations musicales (8€ places assises, 5€ places debout)

À partir de 17h Bodega, Place de l'Église

21h Retraite aux flambeaux avec un char pour amener les personnes de la place de l'Église au parc de l'ECLA

21h30 - Minuit Concert avec l'orchestre Show Lorca et feu d'artifice avec son et lumières dans le parc de l'ECLA, 24 avenue Jean Jaurès.

Buvette et restauration food truck sur place

Fête foraine

Les 22, 23 et 24 septembre
autour de la Mairie,
Place François Mitterrand et
rue Jules Ferry



Rentrée 2023. Le plein de nouveautés !

Haut les cœurs : la rentrée des classes est également synonyme d'ouverture de la saison culturelle 2023-2024. Alors que les souvenirs de l'été sont encore dans tous les esprits, partez à la découverte des trésors de cette toute nouvelle programmation à travers une rencontre avec Richard LEDUC, Maire-Adjoint délégué à la Culture et aux Associations Culturelles. Suivez le guide, c'est à Aureilhan que ça se passe.

Quel est le rôle d'un Maire-Adjoint délégué à la Culture et aux Associations Culturelles ?

Les objectifs de l'équipe Municipale en matière de Culture sont nombreux. Il est en effet nécessaire à la fois de veiller à l'entretien de l'ECLA, véritable phare culturel, d'être à l'écoute des besoins de nos partenaires, de proposer une programmation de qualité qui puisse s'adresser au plus grand nombre, tout en maintenant une politique tarifaire accessible à tous dans le contexte actuel d'inflation et de hausse des coûts de l'énergie. N'oublions pas qu'un enjeu fort de la Municipalité demeure d'élargir et de varier l'offre culturelle, en synergie avec l'objectif de l'ECLA d'élargir et de varier les partenaires.

A mon niveau, j'essaie de répondre au mieux aux attentes et aux besoins de l'ensemble des acteurs concernés pour que les événements proposés puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles et rencontrent leur public tout au long de l'année.

Comment se construit une programmation culturelle, et quels en sont les lignes directrices à Aureilhan ?

Il faut surtout saluer l'engagement de nos par-



Richard LEDUC, Maire-Adjoint délégué à la Culture, dans le temple de la Culture Aureilhanaise, à l'ECLA.

tenaires dans cette démarche, car c'est un véritable travail collégial. Les équipes de la MJC, du Parvis et du Ciné Club réalisent au quotidien un travail remarquable. L'objectif d'une programmation doit demeurer de susciter de la curiosité, de provoquer les échanges et l'interaction des points de vue afin de créer le débat. C'est un peu comme une recette de cuisine : il faut avoir à porter de soi des ingrédients de qualité, qu'il faut savoir ensuite mettre en valeur afin de découvrir de nouveaux horizons. C'est un croisement entre des intentions, liées à un projet culturel, et des propositions émanant de nos partenaires.

Un coup de cœur pour un événement à ne manquer sous aucun prétexte ?

Impossible de choisir. Le seul conseil que je puisse donner, c'est celui d'oser ! Oser passer les portes des spectacles, oser franchir le seuil de nos structures, oser aller à la rencontre de nos partenaires. Aureilhan est une ville dynamique, où la culture est omniprésente. Après des années de restriction suite à la crise sanitaire, nous avons toutes et tous besoin de nous retrouver, d'échanger, de débattre. Parce que c'est la vie, tout simplement.

Ouverture des festivités le **vendredi 6 octobre à 19h00** avec des ateliers manuels dans le parc de l'ECLA !
Retrouvez l'agenda de la programmation culturelle 2023/2024 dans ce magazine.

Dans les coulisses de France Services

Depuis le mois de janvier 2022, deux conseillères France Services se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien. Polyvalence, écoute, discrétion, réactivité et curiosité sont des qualités requises pour exercer ce métier.

France Services d'Aureilhan dispose de partenaires tels que le Ministère de l'Intérieur, l'Assurance Retraite ou bien le Centre des Finances Publiques (14 au total à ce jour).

Les conseillères représentent le premier interlocuteur des usagers et ont pour missions :

- l'accueil et l'information des usagers ;
- la prise en charge et le suivi des rendez-vous, ainsi que leur préparation ;
- le suivi des dossiers, éventuellement les relances téléphoniques auprès des partenaires ;
- la participation régulière aux formations et webinaires délivrés localement par les partenaires nationaux ;
- la veille sur les sites internet des partenaires.

Les conseillères travaillent également en étroite collaboration avec le Service Etat Civil de la Mairie pour traiter les pré-demandes de passeport et carte d'identité. Elles orientent certains usagers vers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie, comme par exemple le service de téléalarme.

Les principales demandes

A Aureilhan, les accompagnements les plus fréquents concernent l'élaboration des dossiers de retraite, les pré-demandes pour passeport et carte d'identité, les demandes pour permis de conduire et cartes grises, et enfin les démarches liées aux impôts.

103 accompagnements réalisés en moyenne par semaine en 2023 (contre 61 en 2022).

1/3 des demandes sont initiées par téléphone, 1/3 par des visites spontanées et 1/3 avec un rendez-vous préalable.

60% des accompagnés habitent Aureilhan.

77% ont plus de 55 ans.

2/3 des demandes sont finalisées. Le reste fera l'objet d'un nouveau rendez-vous ou d'une finalisation par l'usager lui-même.



Audrey (à gauche) et Marie-Lise (à droite), vous accueillent de préférence sur rendez-vous, du lundi au vendredi dans votre Espace France Services.

Chiffres au 31/07/2023

Audrey et Marie-Lise, les deux conseillères France Services, aident quotidiennement les usagers, parfois craintifs à la rencontre du numérique. Auparavant respectivement Secrétaire Médicale et Secrétaire de Mairie, elles tentent chaque jour de résoudre les difficultés administratives des usagers et se sentent utiles dans leurs missions au sein de la fonction publique territoriale.

Le saviez-vous ?

Une borne qualité vient d'être installée à l'entrée de l'Espace pour les personnes souhaitant évaluer leur visite.

Contact :

05 62 32 60 40 - france.services@ville-aureilhan.fr
3 place François Mitterrand, 65 800 Aureilhan

Les partenaires :



« Cette nouvelle rubrique **Vie communale** vous donne l'opportunité d'en découvrir davantage sur celles et ceux qui œuvrent pour le service public de votre Ville ».

Philippe ZANCHETTA,
Maire-Adjoint délégué au
Personnel Communal

Zoom sur... l'association ASCA Basketball

L'ASCA Basketball fut fondée en 1960 par Bernard CARRERE qui a été son Président durant 24 années. Pierre GAYAT, qui avait ensuite repris le flambeau en 1985 également pour de nombreuses années, nous a malheureusement quitté il y a 3 ans. Après Jean-François AGNOLY et depuis près de 30 ans, Philippe JEAN est l'actuel et le quatrième Président. L'ASCA Basketball est aujourd'hui la deuxième association de basketball du Département en nombre d'adhérents.

Les événements

En décembre 2023, l'ASCA Basketball organisera le Tournoi départemental de Noël pour les Pitchouns (U7) à l'EMSA.

Les objectifs

L'ASCA Basketball souhaite avant tout transmettre la passion de la balle orange aux plus jeunes, et les former. L'association désire accueillir de nouveaux adhérents pour la saison 2023-2024, notamment en U13 filles et U17 garçons. Elle recrute des adhérents tout le long de la saison pour les plus jeunes, jusqu'à 18 ans, il est encore temps... Les bénévoles sont bien évidemment également les bienvenus.

Jours et horaires des entraînements

Toute la semaine du lundi au vendredi à l'EMSA et au centre Jean Jaurès. Le mercredi après-midi à l'EMSA pour l'école de basketball. 16 équipes porteront les couleurs du club lors de la saison 2023-2024.

Les chiffres de la saison 2022-2023

206 adhérents
8 dirigeants - **15** bénévoles

En mixte :

67 enfants de 5 à 11 ans à l'école de basket (U7 à U11)

Près de **38** en U13 (12,13 ans)

25 en U15

47 seniors

Coté filles : **6** en U18



Portrait chinois

« L'ASCA Basketball est un club qui forme des jeunes encadrants et jeunes arbitres dans le respect de l'autre. »

Philippe JEAN,
Président de l'association

Si l'ASCA Basketball était :

- **Un lieu ?** L'Espace Multi-Sports d'Aureilhan (EMSA) où nous avons la chance de vivre la quasi-totalité de nos matchs depuis 10 ans, et qui est selon moi l'une des plus belles salles du Département.
- **Un végétal ?** Un épi de maïs. Chacun des petits fruits secs représente les enfants. Ils sont soudés à leur enveloppe : le club qui les forme.
- **Une couleur ?** La couleur orange présente sur le logo, les tee-shirts... et surtout ancrée dans l'histoire de l'ASCA.

Si vous souhaitez participer ou adhérer à l'ASCA Basketball :

Philippe JEAN - 06 84 81 05 92
ascabasket@wanadoo.fr

Mairie d'Aureilhan - ASCA Basketball
Place François Mitterrand - 65800 Aureilhan



Résultats des équipes féminines de la saison 2022/2023 : U13 : championnes AB niveau 2 ; U18 : championnes départementales et 4^{ème} des Finales Occitanie en 3x3 ; Seniors : championnes et accès en Pré-Région. La Municipalité les félicite chaleureusement.

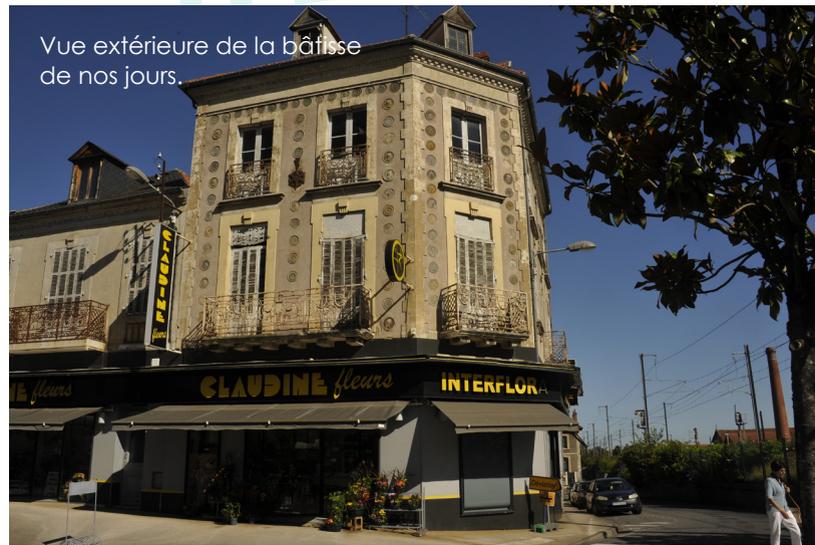
LA MAISON AUX MÉDAILLES

Elle fait partie des maisons remarquables d'Aureilhan et pourtant personne ou presque ne la remarque. Un monde fou passe devant chaque jour et bien peu de ce monde sait ce qu'elle est. Il suffit de lever les yeux et on apercevra une maison avec une drôle de façade, à trois pans, ce qui n'est déjà pas banal. Une façade constellée de médailles, comme un visage peut l'être de taches de rousseur.

C'est la maison Noguès, qui fait l'angle de l'avenue des Sports, à côté du chemin de fer. Et pendant près d'un siècle, elle a été plus que célèbre. Aujourd'hui, au rez-de-chaussée, un magasin de fleurs, « Claudine Fleurs », la boutique Noguès : un heureux hasard, puisque les Noguès actuels n'ont rien à voir avec le fondateur, un simple homonyme.

« Les batteuses Noguès, très performantes et innovantes pour l'époque, se vendent partout en France et même en Italie ou en Algérie, alors colonie française. Mais ce sont surtout les pressoirs qui vont asseoir la renommée de l'entreprise. »

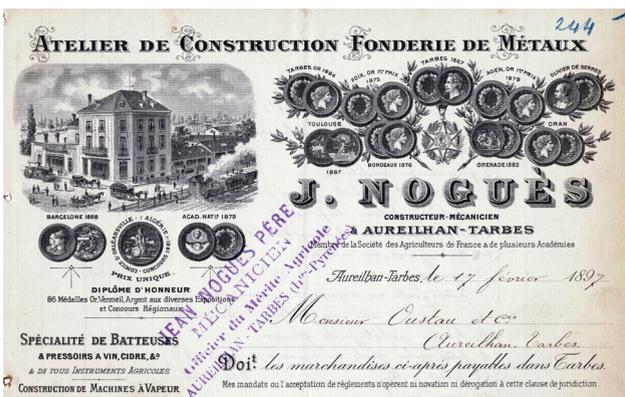
C'est Jean Noguès, ingénieur-mécanicien, qui décide de la construction de la maison en 1850. Attenante à cette maison, en face de la voie ferrée, une usine, aujourd'hui disparue. Cette maison était l'atelier de fabrication. Jean Noguès était spécialisé dans l'invention et la fabrication de machines agricoles. D'ailleurs sur deux des façades on peut encore lire, bien que les inscriptions soient très délavées : « Spécialiste de pressoirs à vin et cidre » d'un côté et de l'autre : « Construction batteuses et autres machines agricoles ».



Vue extérieure de la bâtisse de nos jours.

Les batteuses Noguès, très performantes et innovantes pour l'époque, se vendent partout en France et même en Italie ou en Algérie, alors colonie française. Mais ce sont surtout les pressoirs qui vont asseoir la renommée de l'entreprise, avec des inventions révolutionnaires pour l'époque comme le pressoir à pignon mobile ou le pressoir à porte-barre. Ces pressoirs vont faire fureur dans le Madiran et bien au-delà.

Jean Noguès était, outre un ingénieur de talent, un formidable communicant et ne ratait jamais une occasion de se faire connaître. Par de la publicité, ou par les concours industriels ou agricoles, au national comme à l'international. Il a raflé ainsi pas moins de 99 médailles, qu'il a bien entendu, publicité oblige, fait apposer sur les façades de son atelier. Or, vermeil, argent et bronze : il les a toutes décrochées. L'une de ces médailles est plus prestigieuse que toutes les autres : elle représente le Mérite Agricole, cas unique dans le département. Le grade de chevalier a été obtenu en 1890 et celui d'officier en 1895.



JUSQU'EN 1940

A la mort de Jean Noguès, c'est son fils, Jean-Marcelin Noguès qui va reprendre les rênes de l'entreprise, puis le petit-fils, Jean-Alexandre.

A la mort du dernier descendant, en 1919, l'entreprise sera rachetée et continuera ses productions jusqu'en 1940. Soit près d'un siècle d'activité.

L'Association « Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan ».

LA MAJORITÉ Aureilhan, Unis dans l'Action

LA POURSUITE DES PROJETS ENGAGÉS ET DU TRAVAIL COLLECTIF AU SERVICE D'AUREILHAN

Le 19 juin dernier, le Conseil Municipal élisait Emmanuel ALONSO Maire d'Aureilhan. Il succède à Yannick BOUBÉE, qui fut Maire pendant seize ans et a souhaité rester Conseiller Municipal. Ensemble, nous avons parcouru ces années à un rythme élevé, œuvrant en faveur de la réalisation des projets sur lesquels nous nous étions engagés auprès de chacune et chacun d'entre vous. Guidés par le souci permanent de l'intérêt général et du collectif, nous avons continué tout au long de ces années à demeurer à votre écoute, au plus près de vos attentes et de vos besoins, afin de relever ce défi passionnant de l'engagement en faveur de la Ville.

Aureilhan a un nouveau Maire, mais les idées et les projets que nous portons en équipe restent les mêmes ! Fidèles aux engagements de campagne pris devant vous en 2020, nous continuerons avec la force du collectif à mener à bien notre projet municipal, véritable boussole au quotidien. Pour aujourd'hui, et pour demain : notre cap reste inchangé, tout comme notre attachement au progrès social et environnemental. Nul doute

n'est permis : nous restons profondément attachés à la défense et au maintien des services publics de proximité, et poursuivons nos initiatives en matière d'éducation, de santé, de mobilité, de sécurité ou bien encore de culture.

Pour preuve, l'inauguration en juillet dernier du skatepark de l'EMSA, réalisation issue du Budget Participatif, et celle à venir de la salle des Berges de l'Adour. Deux nouveaux équipements pour vous apporter toujours davantage de services, fruits d'une démarche d'écoute et de concertation. Une dynamique qui se poursuit avec l'aménagement du centre-ville, lancé il y a peu, afin d'adapter aux enjeux futurs le cœur d'Aureilhan avec la création d'un nouvel espace vert, la valorisation des modes de transports doux, en conservant les monuments existants et en préservant les possibilités de stationnement. Tout à la fois lieu de mémoire, de rassemblement et de fêtes, cet aménagement pensé pour projeter Aureilhan vers demain apportera un îlot de fraîcheur propice aux rencontres et aux échanges. Sans oublier les nombreux travaux réalisés

dans les écoles pendant les vacances d'été, ou bien encore le lancement le 6 octobre prochain de la saison culturelle. Vous le voyez : notre détermination à agir pour Aureilhan ne connaît pas de pause, toujours inscrite dans une double dynamique de continuité et de détermination dans l'action. Alors que l'heure de la rentrée a sonné, nous vous donnons rendez-vous à l'occasion des Fêtes d'Aureilhan. Ces moments de partages et de convivialité vont animer la Ville du 22 au 24 septembre, grâce à une programmation de qualité pensée pour le plus grand nombre. Profitons de ces moments précieux pour nous retrouver, échanger et continuer à faire d'Aureilhan une ville où il fait bon vivre. Les élus du Groupe Majoritaire vous souhaitent de belles Fêtes.

Christian ZYTYNSKI,
Parti Socialiste
Daniel LARRÉGOLA,
Parti Communiste

 *Suivez nous sur notre page Facebook Aureilhan, Unis dans l'Action*

L'OPPOSITION Aureilhan Alternance

Ce début de deuxième moitié de mandat est marqué par un changement à la tête du conseil municipal.

Dans la tradition socialiste, après Mrs. LACAZE et DUSSERT, c'est au tour de Mr. BOUBÉE de laisser la place à son premier adjoint. Cependant, nous continuerons à travailler comme par le passé attentifs et vigilants.

Nous nous réjouissons de la future ouverture de la salle multi-acti-

vités, salle qui figurait dans notre programme. Il faut aussi rappeler l'importance du budget participatif, budget qui a permis l'inauguration du skate-park pour nos jeunes. Ce budget participatif est l'occasion pour les Aureilhanaises et les Aureilhanais de s'impliquer dans la vie de notre commune en proposant des projets fédérateurs.

Bonne rentrée à toutes et à tous dans un climat général, espérons-le, apaisé.

André BOYRIE,
Myriam LAGARDE,
Jean CORNET.



Les prochaines élections seront les élections européennes, qui se tiendront le 9 juin 2024.

Pour être en mesure de voter, il est nécessaire de vous inscrire sur les listes électorales de votre Commune. L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne jusqu'au sixième mercredi précédant le scrutin.

Pour demander une inscription sur les listes électorales d'Aureilhan, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- 1. Avoir le droit de vote**
- 2. Avoir une attache avec la Commune** (domicile principal dans la Ville, contribuable ou gérant de société).

En savoir plus et s'inscrire sur liste, rendez-vous sur le site : <https://www.service-public.fr/>

GESTION DES BIODÉCHETS

DES COMPOSTEURS PARTAGÉS D'ICI LE MOIS D'OCTOBRE



A compter du 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales auront pour obligation de mettre à disposition des ménages ou assimilés une solution de tri des biodéchets (loi du 10 février 2020 contre le gaspillage). Aureilhan est l'une des villes pilotes de cette collecte sur le Département, en partenariat avec le Syndicat Mixte de Collecte des Déchets (SYMAT).

D'ici le mois d'octobre 2023, le SYMAT mettra à disposition 7 bacs de compostage dans la Ville pour une durée test de 3 mois. A savoir : cité Roussel, parc du Batan, place Florence, place Blanche Odin, avenue des Castors, quartier du Courlis et du Bout du Pont. Un bilan sera ensuite établi pour répondre au mieux aux besoins des usagers.

Vous habitez les quartiers cités et vous souhaitez trier vos biodéchets ? Contactez le SYMAT pour recevoir gratuitement votre biseau et vos sacs biodégradables en papier kraft.
0 800 816 051
prevention@symat.fr

Vous avez un composteur chez vous, voici quelques conseils du Service « Espaces Verts » de la Ville :

1 Réduisez toujours les éléments pour permettre la décomposition (branchages, carton...)

2 Aérez votre compost en brassant une fois par mois à l'aide d'une fourche pour obtenir un compost mûr plus rapidement et de meilleure qualité.

3 Humidifiez le tas ou laissez-le ouvert lors des jours de pluie s'il est trop sec (pour connaître sa teneur en eau, prenez une poignée dans la main et pressez-la, si rien ne coule et que le paquet se défait c'est trop sec).

4 Diversifiez les matières : 30 à 50% de matières sèches (feuilles d'arbre, brindilles, cartonnets...) contre 50 à 70% de matières humides (herbe, déchets de légumes...) représentent les proportions idéales.

Démocratie locale

LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉCIDÉ

LE 10 MAI 2023

- La signature d'une convention d'objectifs avec l'association « Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan » ;
- L'éradication des lampes à vapeur de mercure par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) ;

LE 9 JUIN 2023

- D'élire les délégués des conseils municipaux et leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs ;
- De voter la réalisation d'audits énergétiques par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE) ;
- Le transfert dans le domaine public communal des voies, réseaux et espaces verts du lotissement La Chartreuse ;
- D'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

LE 19 JUIN 2023

- D'élire Emmanuel ALONSO en qualité de Maire (avec 26 voix sur 28) ;
- De voter les tarifs de location de la Salle des Berges de l'Adour qui sera accessible au public.



Retrouvez toutes les décisions du Conseil Municipal sur le site : ville-aureilhan.fr
> dans « Mairie »
> rubrique « comptes-rendus »

**22-23-24
SEPTEMBRE**

**AUREILHAN
EN FÊTE**

**FEU
D'ARTIFICE**

CONCERT

**COURSES
LANDAISES**

**Défilé de la
CAVALCADE**

1923



2023



BAL

BANDAS

CABARET

BODEGA

**100 ANS
CAVALCADE AUREILHAN**

100 ANS DE CAVALCADE



TOUS LES JOURS FÊTE FORAINE

